

nement—et les députés en ont proposé de très utiles en s'inspirant du cours antérieur du débat—c'est que les ministres de l'éducation des provinces procèdent à une révision complète de tous les programmes d'aide aux étudiants. Comme je l'ai déjà fait au cours de ce débat, j'estime une nouvelle fois qu'il ne serait pas judicieux d'apporter à cette loi des changements profonds avant que ne soit achevée cette révision et que je ne dispose des recommandations des ministres de l'éducation des provinces. Il se pourrait bien que les questions évoquées à ce stade du débat et antérieurement feront partie de celles qui seront examinées et que des recommandations seront faites à leur sujet. Je suis sûr que le fait de les mentionner ici permet d'attirer sur elles l'attention des ministres de l'éducation des provinces et, bien entendu, du gouvernement fédéral au moment où ces ministres présenteront, au terme de leur travail de révision, leurs recommandations à Ottawa.

Pour conclure, je dirais à nouveau et comme les députés l'ont déjà dit, que le programme canadien de prêts aux étudiants a joué un rôle vraiment constructif au cours des cinq dernières années et demie car il a permis d'aider des milliers d'étudiants canadiens à poursuivre leurs études post-secondaires. Comme le représentant de Fraser Valley-Ouest l'a fait remarquer, au cours de la première année du programme, en 1964-1965, quelque 42,000 étudiants ont reçu des prêts totalisant plus de 26 millions de dollars alors qu'au cours de l'année qui s'est terminée le 30 juin 1969 plus de 107,000 étudiants obtenaient des prêts évalués à presque 66 millions. Il est prévu que le total des prêts pourrait atteindre 90 millions au cours de la présente année. Les amendements à l'étude sont destinés à assurer que ce programme fonctionnera encore plus efficacement dans l'intérêt des étudiants au niveau post-secondaire et, par conséquent, comme je l'ai déjà dit, pour le bénéfice non seulement de ces étudiants mais aussi du pays tout entier.

M. l'Orateur suppléant: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

LA SÉCURITÉ DES VÉHICULES AUTOMOBILES

NORMES ET MARQUES NATIONALES

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports) propose que le bill C-137 concernant l'emploi de marques nationales de sécurité pour les véhicules automobiles et pré-

voyant l'établissement de normes de sécurité pour certains véhicules automobiles importés au Canada ou exportés du Canada ou expédiés ou transportés d'une province à une autre, soit lu pour la 2^e fois et envoyé au comité permanent des transports et des communications.

—Monsieur l'Orateur, étant donné l'heure, je propose que nous ajournions le débat jusqu'à huit heures, si les députés y consentent.

M. l'Orateur suppléant: Est-ce convenu?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant: Il est de mon devoir, conformément à l'article 40 du Règlement, d'informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale)—Les transports aériens—la suppression du service aérien de la Transair dans l'Ouest du Manitoba; le député de Moose Jaw (M. Skoberg)—Les pénitenciers—L'augmentation offerte aux gardiens; le député de Malpègue (M. MacLean)—Les décorations militaires—le renvoi de l'étude interministérielle à un comité permanent.

Comme il est 5 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, soit les bills privés.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES BILLS PRIVÉS

L'ICG, COMPAGNIE DE TRANSMISSION LIMITÉE

M. John M. Reid (Kenora-Rainy River) propose que le bill S-17, constituant en corporation la ICG, Compagnie de Transmission Limitée, dont le comité permanent des transports et des communications a fait rapport sans proposition d'amendement, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur suppléant: Quand lirons-nous ledit bill pour la troisième fois, maintenant?

Des voix: De l'assentiment de la Chambre, maintenant.

M. Reid propose la 3^e lecture et l'adoption du bill.